

UNIVERSITE LYON 3 (JEAN MOULIN)

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de médiation scientifique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 3 (JEAN MOULIN), session 2026

Le président de l'Université Jean Moulin Lyon 3

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de médiation scientifique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 3 (JEAN MOULIN), au titre de l'année 2026 :

Madame CAPDEVIELLE Elsa, ingénieure d'études hors classe, présidente, Université Lyon 3, Lyon.
Madame PEROZ-JACOB Marie-Juliana, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Monsieur AUCLERC Benoit, maître de conférence hc, Université Lyon 3, Lyon.

Monsieur DEROUSSIN David, professeur des universités de classe exceptionnelle, Université Lyon 3, Lyon.

Madame GAVEND Catherine, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Université Lyon 3, Lyon.

Fait à Lyon, le 02/07/2026



Pour le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3 et par délégation
La directrice des Ressources Humaines
et des Relations Sociales
Thérèse LEBEAU